

LIP CHALON TRANSPORT
COULOIR B - ZAC DU CHAMP CHASSY
13 RUE DU CHAMP CHASSY
71380 CHATENOT-EN-BRESSE

Attestation de compétences
relative à l'intervention à proximité des réseaux
(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

☐ **Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

☐ **Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

☒ **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.

Je soussigné BIDART Jérôme, Directeur du centre agréé

Atteste que

M. AMIOT Jean Christophe

Présenté par : LIP CHALON TRANSPORT - COULOIR B - ZAC DU CHAMP CHASSY 71380 CHATENOT-EN-BRESSE

à l'examen tenu le 01/06/2026 relatif au domaine de compétences susmentionné,
sous le code centre 1737 et le n° de ticket d'examen o16FC0D46C3E

a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut pas dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Chalon-sur-Saône
Le 1 juin 2026



[illegible]